



FÉDÉRATION EUROMÉDITERRANÉENNE
CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES

fidh

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme
International federation of human rights
Federacion internacional de los derechos humanos
الفدرالية الدولية لحقوق الانسان

Madame Wadad Halwani
Association des parents de disparus au Liban

Paris, le 16 mai 2008

Objet : Invitation à participer à la Deuxième Rencontre Euro-méditerranéenne des familles de disparu(e)s

Chère Madame Halwani,

En février 2000, la première Rencontre Euro-méditerranéenne des familles de disparu(e)s était organisée à Paris. A l'issue de celle-ci face à l'ampleur du phénomène des disparitions forcées dans les pays du pourtour méditerranéen, les organisations de la région présentes ont ressenti la nécessité de mener une action concertée, approche plus efficace pour lutter contre cette pratique. Convaincues que pour endiguer le phénomène des disparitions forcées dans le bassin méditerranéen, un engagement commun était nécessaire, les associations de familles de disparu(e)s du Liban, de l'Algérie, du Maroc, et de la Turquie, ont décidé d'unir leurs forces. Cette initiative s'est officiellement concrétisée en mai 2007 à Beyrouth, lorsque la Fédération Euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED), qui a succédé à la Coalition Euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées, a vu le jour.

Première déclinaison de son action, la FEMED organisera chaque année des conférences thématiques dans l'un des pays représentés au sein de la Fédération. C'est ainsi qu'une conférence intitulée « Deuxième rencontre Euro-méditerranéenne des familles de disparus » sur le thème de : La Convention contre les disparitions forcées au défi des pays euro-méditerranéens, se tiendra **à Rabat (Maroc) les 12, 13 et 14 juin prochains.**

Après la soirée d'ouverture, une journée sera dédiée à des sessions de formation et d'information sur la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, sa genèse, son contenu et son utilisation. Par ailleurs, outre

l'impérieuse nécessité de faire la lumière sur le sort de tous les disparus, la FEMED s'est fixé plusieurs objectifs. Ceux-ci ainsi que leurs modalités de mise en œuvre seront présentés à l'occasion de la dernière journée de travail.

Cette rencontre qui sera également l'occasion pour des organisations travaillant sur la question des disparitions forcées dans la région euro-méditerranéenne d'échanger leurs expériences, réunira des personnalités d'horizons divers : experts, professeurs, militants et familles de disparu(e)s, autour de témoignages et d'interventions relatives aux enjeux de la ratification d'un texte international prohibant les disparitions forcées. De plus, ayant lieu au Maroc, ce séminaire sera une occasion unique de débattre avec nos partenaires et interlocuteurs marocains de l'expérience de l'Instance Equité et Réconciliation.

Confiants de l'intérêt que vous portez à cette initiative, et au regard de votre engagement sur la questions des disparitions au Liban, nous serions très honorés de vous compter parmi les participants à cette. Les langues de travail de la conférence incluront l'anglais, l'arabe et le français.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous informer le plus rapidement possible de votre disponibilité pour participer à cette rencontre. Nous serons par ailleurs, dès lors en mesure d'organiser les modalités pratiques de votre intervention et de votre voyage. Nous vous transmettons ci-joint, le programme provisoire de la conférence. Les frais inhérents à votre participation seront pris en charge par nos soins.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, cher ami, l'expression de nos salutations distinguées.

P/La FEMED
Nassera Dutour
Présidente

Programme

Jeudi 12 juin, à la Faculté des Sciences

18h-20h : Séance d'ouverture : présidée par Nassera Dutour, Présidente de la FEMED

Ministre de la Justice (à confirmer)

Représentant du Comité de suivi des recommandations du symposium sur les violations graves des droits humains

Ahmed Herzenni, Président du Conseil consultatif des Droits de l'Homme, Maroc

Giovanna Zuccherelli, Représentante de Louise Arbour, Haut Commissaire aux Droits de l'Homme

FIDH

Vendredi 13 juin, à l'Hotel Club Yasmine, Harhoura

9h : Accueil des participants

9h20 : MODALITES D'UNE ACTION COMMUNE DES FAMILLES DE DISPARUS : présidée par **Hélène Flautre**, Présidente de la Sous-commission des droits de l'Homme du Parlement Européen (à confirmer)

« Y'a plus d'Amine », un film de Omar D. et Felipe Canales

« *Agir ensemble pour le droit de savoir et le droit à la justice* » : **Rachid El Manouzi**, Secrétaire Général, FEMED

« *Construire la solidarité entre les victimes pour la lutte contre les disparitions forcées* » : **Mugiyanto**, Président, Fédération Asiatique contre les Disparitions Forcées (AFAD)

« *titre* » : **Emelina Alicia de Garcia**, Présidente, Fédération Latino-américaine des Associations de Familles de Détenus-Disparus (FEDEFAM)

« *Devoir de vérité et de mémoire envers les victimes de la guerre civile espagnole et du Franquisme* » : **Manel Perona Medina**, Association pour la mémoire historique en Catalogne (ARMHC)

« *Le rôle des associations de familles dans la définition et la mise en œuvre des plans d'action et des lois : une approche consultative* » : **Jeffrey Buenger**, Commission Internationale des Personnes Disparues (ICMP)

11h Pause café

11h15 La Convention contre les disparitions forcées : présidée par **Amina Bouayach**, Présidente de l'OMDH

« *Historique de la convention* » : **Federico Andreu Guzman**, Conseiller Général, Commission Internationale de Juristes

« *La négociation de la convention: une dynamique politique pour un instrument novateur* » : **Olivier de Frouville**, Professeur agrégé de droit public, Université de Montpellier I

Témoignage : **Adnane Bouchaïb**, secrétaire général de SOMOUD (Algérie)

12h : Débat

12h45 : Déjeuner

14h30 La Convention : un autre regard, Séance présidée par **Khadija Ryadi**, Présidente de l'AMDH

« *Un dispositif préventif* », représentant d'AI (à confirmer)

« *Le droit à la vérité* » : **Federico Andreu Guzman**, Conseiller Général, Commission Internationale de Juristes

« *Régime de protection des familles et leurs défenseurs* » : **Gabriella Citroni**, chercheur en Droit International de l'Université de Milano-Bicocca, consultante juridique internationale de la FEDEFAM

« *Mise en perspective du droit à la réparation dans le contexte de la convention* » : **Mariana Pena**, Chargée de Liaison de la FIDH auprès de la CPI

Témoignage : **Cemal Bektas**, Président de Yakayder (Turquie) : « Qu'est ce que la Convention va changer pour son association »

16h45 : Débat

16h15-16h30 Pause café

16h45 : « *Processus de ratification de la Convention* » : **Dave Hardy**, Chargé de programme, Aim for Human Rights

17h : Débat

18h : Fin de la deuxième journée

Samedi 14 juin, l'Hotel Club Yasmine, Harhour

9h30 : L'expérience du Maroc dans la gestion de la question des disparitions forcées : présidée par **Wadih Al Asmar**, Membre du Conseil d'Administration, FEMED

« *Justice Transitionnelle, défis et opportunités* » : **Habib Nassar**, Associé principal, Programme Moyen Orient et Afrique du Nord, Centre international pour la justice transitionnelle

« *Titre* », **Driss El Yazami**, Ancien membre de l'Instance Equité et Réconciliation du Maroc

« *titre* », **Mohamed Sebbar**, Président du Forum Marocain pour la Vérité et la Justice

Témoignage d'une famille (Liban)

11h Pause café

11h15 Reprise

12h45 Déjeuner

14h30 Mécanismes d'adhésion à la FEMED : présidée par **Houria Esslami**, Forum Marocain pour la Vérité et la Justice

Présentation de la FEMED, de la Charte et du plan d'action

15h45 : Débat

16h15 Pause café

16h30-18h Clôture et Recommandations, présidée un Représentant du REMDH

Avec la participation de www.babels.org (traductrice organisatrice : Cathy Arnaud, tel +34932216274, skype ID Radiobarjo)

Nos coordonnées : **Fédération Euroméditerranéenne contre les Disparitions Forcées (FEMED)**

148 rue du Faubourg Saint-Denis -- 75010 Paris

Tel/fax : +33(0)1 43 44 87 82

Femed@disparitions-euromed.org

20080516-0001C-1